

à la tribune. Enfin, à 4 heures M. Fresneau prend la parole. Il commence par rendre hommage à l'éloquence de M. Dufaure; l'ancien rapporteur de 1848 ne pouvait méconnaître les droits de cette Assemblée, il était rationnel qu'on indiquât qu'il devait combattre l'anarchie. Il a clairement reconnu les droits de l'Assemblée, mais quand constituerons-nous ?

M. Baragnon et Paris : quand nous voudrons !

Quand vous voudrons, reprend l'orateur, dites quand nous pourrons. Avec le projet de la Commission, serez-vous plus avancés pour constituer ? Mais nous verrons lors de la discussion des articles ce que l'on peut faire. Mais Dieu veuille que la conciliation dont on parle, n'aura pas pour les forces conservatrices un résultat contraire à celui qu'on attend. (Mouvements divers.)

M. Ricard monte à la tribune. La clôture ! Parlez ! L'Assemblée est très agitée.

Au nom de la minorité de la commission dont il est l'organe, M. Ricard combat la clôture car il faut que l'on sache ce qu'est sur le terrain de cette politique, sage qui a été applaudie par l'Europe entière, que la minorité de la commission a acceptée la conciliation qu'on lui offrait et non sur le terrain du discours prononcé le 14 décembre par le garde des sceaux (Applaudissements à gauche). Il faut que la minorité puisse dire qu'à son sens, la République sortira du projet, et exposer les raisons qui lui donnent cette conviction. L'orateur cite ensuite un passage du message constatant que la République est le gouvernement légal du pays et qu'y porter la main, ce serait faire la plus dangereuse et la plus funeste des révolutions. M. Ricard cite aussi un autre passage proclamant le pouvoir constituant de l'Assemblée. Il constate qu'aujourd'hui il y a encore plus de monde qui approuve le message qu'à l'époque où il a été prononcé. Aussi l'orateur pense qu'il faudra constituer la République, l'Assemblée est impuissante à fonder la monarchie, car il y a trop de divisions dans les partis. M. Gambetta lui-même a reconnu à l'Assemblée le droit d'organiser le gouvernement actuel. D'ailleurs, la commission des Trente a cherché à organiser les pouvoirs publics. Quoi : de la République française. C'est ce que le pays a compris, dans la séance du 14 décembre, M. d'Audiffret-Pasquier l'avait compris de même et comme lui nous voulons la consolidation de l'état actuel et c'est dans ce sentiment que la minorité de la commission a admis la seconde chambre et la réforme électorale tout en voulant dépasser toute mutilation du suffrage universel.

En résumé, le projet réalise, aux yeux de M. Ricard, l'application de la politique du Message et c'est pour cela que lui et ses amis le voteront. Quant à ceux qui rêvent une Restauration monarchique, ils s'écarteront l'intérêt du pays à leurs préférences. (Vives rumeurs à droite.)

A l'ordre ! à l'ordre !

M. Dreyer demande que l'on passe à la discussion des articles.

En attendant, l'orateur tient à réfuter l'interprétation que le préopinant a donnée du message. Il invoque à ce propos la concordance existant entre les déclarations faites par le rapporteur de la commission et celle faites aujourd'hui par le garde des sceaux déclarations qui nous ramènent proprement et simplement à la trêve des partis et au pacte de Bordeaux. L'orateur prend acte aussi de la nouvelle reconnaissance par le garde des sceaux du pouvoir constituant de l'Assemblée sous le bénéfice de ses observations, et après avoir relevé l'imputation finale dirigée par M. Ricard contre le parti royaliste, l'orateur prie l'Assemblée de passer à la discussion des articles.

M. de Larcy expose que lui et ses amis, au sein de la commission, ont entendu demeurer sur le terrain du pacte de Bordeaux et réserver le pouvoir constituant de l'Assemblée. Il ajoute que ni lui ni ses amis, n'ont souscrit à des engagements quelconques, susceptibles de porter atteinte à leur indépendance. (Mouvement.) L'orateur repousse aussi l'interprétation du message tendant à dire qu'il s'agit de faire un pas vers la République. (Applaudissements à droite et à gauche.) Cela passé, il ne s'oppose pas à ce qu'on passe à la discussion des articles.

Clôture de la discussion générale.

Par 499 voix contre 200, l'Assemblée décide qu'elle passe à la discussion des articles.

La séance est levée à 5 h. 25.

ÉTRANGER

On écrit de Rome :

L'envoi des adresses de félicitation au prince Amédée, que a si noblement et si loyalement abdiqué la couronne d'Espagne, se poursuit avec activité; et les réponses à ces adresses commencent à arriver. On ne trouve pas autre chose dans les journaux libéraux. Le carnaval a pris le pas sur la politique, qui n'est elle-même qu'une vraie mascarade. Inutile de vous dire que les insultes aux prêtres et aux choses saintes ont redoublé pendant ces jours de folie. La mascarade indigne représentant le couple de Saint-Pierre et le Pape prisonnier a reparu dans le Corso; et, cette fois, pour que l'allusion fût plus manifeste, les auteurs de cette indigne mascarade ont pleines mains du haut de leur char des petits carrés de papier sur lesquels on lisait : *Indulgence plénière*. Il est vrai de dire que cette odieuse et sacrilège mascarade a été accueillie par un silence glacial, ce qui n'a pas empêché la société de Pasquino de lui décerner le grand prix d'honneur.

La fameuse commission des Sept a en fin nommé son rapporteur après que deux de ses membres avaient déjà refusé une pareille mission; un certain Re-telli a été nommé. Il voulait imiter l'exemple de ses deux autres collègues, mais il a fini par accepter.

Des troubles sérieux ont éclaté dans l'Université de Naples, où deux ou trois cents étudiants ont fait pendant plusieurs jours de bruyantes démonstrations contre un digne professeur, M. Persico, qui avait eu le courage dans une séance du conseil municipal, dont il est membre, de prononcer un remarquable discours sur la nécessité de l'enseignement catholique et religieux dans les écoles. Les autorités avaient tout d'abord favorisé les démonstrations des élèves, n'étant pas fâchés de voir crier contre un clercal; mais par leur coupable indulgence, le mouvement était devenu tel qu'il a fallu faire intervenir la police et la force armée et arrêter les plus mutins.

Je ne vous parlerai pas de la douleur que le Saint-Père et, avec lui, tous les bons et fidèles catholiques ont éprouvée en apprenant les violences dont le courageux évêque d'Hebron, Mgr Mermillod, a été la victime. On ne peut que voir la main de la Prusse et de son chancelier dans toutes ces mesures tyranniques du gouvernement fédéral suisse. En 1867, Gambetta, assistant au soi-disant congrès de la paix, avait prononcé un violent discours contre la Papauté et l'Église catholique. Il avait dit: Je ne vous demande plus l'initiative, à vous qui avez porté les premiers coups à Rome papale, mais je vous exhorte à accomplir l'œuvre de vos ancêtres en nous donnant votre concours quand nous porterons le dernier coup au monstre. Cette invitation fut alors considérée comme imprudente et dangereuse.

La France était encore puissante, l'Italie n'avait pas encore volé Rome, la Prusse n'était pas assez sûre de son fait. Aussi Garibaldi fut-il obligé de quitter Genève en toute hâte. Nous voyons toutefois aujourd'hui que ses invitations d'alors n'ont point été perdues. La Suisse a beau jeu, parce qu'elle a d'un côté l'Italie et de l'autre la Prusse, qui la soutiennent dans sa guerre religieuse, et que la France est abattue.

L'université libérale de la Sapienza a voulu célébrer mercredi le quatrième centenaire de la naissance de Copernic. A cette occasion, une inscription commémorative a été placée sur les murs de l'université pour rappeler aux générations futures que Copernic, se trouvant de passage à Rome, avait enseigné pendant quelque temps l'astronomie dans cette université, n'étant encore âgé que de 27 ans. La vanité de vouloir paraître des admirateurs des hommes de génie a fait oublier à ces pauvres libéraux que Copernic avait enseigné le mouvement du soleil autour de la terre cent ans avant la venue de Galilée, qui, du reste, avait puisé ses connaissances astronomiques dans les ouvrages de Copernic.

Nos savants libéraux seraient assurément assez embarrassés pour concilier la véracité des faits annoncés dans les inscriptions qu'ils ont fait placer simultanément

noussait dans cette atmosphère incon-

Sicotte course en voiture eût pu durer éternellement, comme c'est été délicieuse; mais elle savait que les magnifiques chevaux bruns l'entraînaient terriblement vite vers sa nouvelle demeure! De quel droit appelait-elle ainsi Hazlewood. Ce n'était pas chez elle qu'elle se rendait. Elle allait occuper sa première place.

Toute sa fierté native, cette stupide et fausse fierté que son père à l'esprit faible lui avait inspirée malgré sa misère, se réveilla en elle et se révolta contre l'amère pensée de la servitude. Quelle humiliation cruelle mistress Bannister lui avait infligée!

Telles étaient ses réflexions quand M. Monckton fit sortir ses chevaux de la route et les engagea dans une avenue dont les arbres sans feuilles formaient un berceau en entrelaçant leurs branches.

Au bout de cette avenue, où les primevères semblaient pousser en plus grande quantité que partout ailleurs, se trouvaient une grande porte-barrière en bois et un vieux poteau en fer destiné à porter une lanterne. En deçà de la porte s'étendait une vaste pelouse entourée d'arbustes et de grands arbres en bosquets, et derrière cette pelouse brillaient au soleil les vitres d'une petite maison blanche dont les murs étaient à moitié cachés par la lune et des treillages. Cette espèce de collage, bâti d'une façon

dans l'Université en l'honneur de Galilée d'abord et aujourd'hui en l'honneur de Copernic. Comment croire que Galilée ait été la victime du despotisme clercal, si Copernic son maître a pu, cent ans avant, lui enseigner les mêmes doctrines, et dans l'Université même de Rome? Comment surtout osons-nous oublier que Copernic était un pieux et digne chanoine, aux qui on tient compte l'ignorance de l'Église et du clergé? Il est vrai que la logique ne fut jamais du domaine des libéraux.

Garibaldi a refusé de se rendre en Espagne sur l'invitation de Castelar, parce que sa présence sera bientôt nécessaire en Italie. Des agents secrets et étrangers sont arrivés à Florence pour enrôler des jeunes gens auxquels ils donnent 500 francs et qu'ils dirigent aussitôt sur l'Espagne.

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

On s'est décidé à traiter la question des hospices dans la session actuelle. C'est ce que nous apprenons un supplément à l'ordre du jour distribué hier aux Conseillers municipaux. Voici ce supplément :

Eutretien des propriétés communales pour 1873 ;

Remboursement des frais d'agrandissement de l'école, rue Decrême ;

Païement de travaux de peinture faits à l'hôpital ;

Présentation du budget des hospices de 1873.

Le Conseil municipal se réunit de main, lundi 3 mars, à quatre heures. La convocation porte ce curieux *nota* :

Avant la séance, il sera fait une visite en corps sur la place, à effet d'examiner les travaux d'appropriation pour lesquels un crédit est demandé. La séance commencera aussitôt que cette visite sera terminée.

Tandis qu'elle refuse des subsides indispensables à l'hospice et à l'hôpital, notre administration se prépare à faire des embellissements sur la Grande-Place. Il s'agit, dit-on, d'y créer deux jardins. Certes, nous ne méconnaissons point que l'aspect de notre place principale laisse beaucoup à désirer, mais quand on ne peut point subvenir aux dépenses indispensables, il n'est pas bien, il n'est pas prudent, d'en faire de superflues. Est-ce que la majorité du Conseil municipal aura la sagesse de s'opposer à ce nouveau caprice? Elle s'est toujours montrée si complaisante jusqu'ici, qu'il est bien permis d'en douter.

On veut aussi — toujours d'après les on-dit, car nous ne sommes point dans le secret des dieux — établir sur la Grande-Place un marché couvert. Quelqu'un qui a entendu parler de ce projet, nous écrit :

Monsieur le rédacteur, L'administration se dispose à dépenser 32,000 fr. pour embellir la Grande-Place et y établir un marché couvert. Je ne nie pas l'utilité du marché couvert, mais on veut le construire par là, à l'endroit même où devait être élevé le nouvel Hôtel-de-Ville projeté. Si cela est vrai, permettez-moi d'empêcher la voie de votre journal, pour conseiller à l'administration de faire une construction en fer qui pourrait démontrer à volonté et transporter ailleurs, le cas échéant. Cela éviterait une nouvelle dépense pour l'avenir.

Agrez, etc. Un contribuable.

Roubaix, 1^{er} mars 1873.

Nous recevons la lettre suivante que notre impartialité nous fait un devoir d'accueillir :

Monsieur le Rédacteur, Lors de l'adjudication des fournitures pour le bureau de bienfaisance, les fournitures de pain furent souscrites à deux centimes et demi, au-dessous de la taxe officielle.

L'adjudicataire n'ayant pu, pour des motifs douloureux, satisfaire à ses engage-

bizarre, n'avait pas deux fenêtres ou deux cheminées qui eussent la moindre uniformité.

Les pigeons roucoulaient et les poules picotaient derrière la maison. Un chien aboya lorsque la voiture s'arrêta, et trois autres chiens, dont un très-gros et deux très-petits, se précipitèrent sur la pelouse et aboyèrent comme des furieux à la vue du phaéton.

Éléonor Vane fut forcée de s'avouer que ce collage, au toit bas et aux murs blancs et couverts de lierre, était très-joli, bien que ce fût Hazlewood. Pendant que les chiens continuèrent leur vacarme, une forme mignonne et délicate et vêtue de blanc et de bleu, se dessina sur le seuil de l'une des portes vitrées ombragées par une véranda, et courut vers la barrière.

La suite au prochain numéro.

ASSOCIATION INTERNATIONALE des travailleurs

Son origine, son but, son caractère, ses principes, ses tendances, son organisation, ses moyens d'actions, ses ressources, son rôle dans les grèves, ses statuts, ses congrès, son développement, etc., etc.

par Oscar TESTUT

PRIX 3 FRANCS

(2 fr. pour les abonnés du *Journal de Roubaix*)

Librairie Alfred REBOUX, rue Nain, 1.

ments, la fourniture a été donnée à deux de ses collègues qui l'avaient soumissionnée à raison de deux centimes de rabais sur la taxe officielle. Depuis lors, ces messieurs livraient le pain dans d'excellentes conditions de qualité, quand tout à coup la fourniture leur en a été subitement retirée, au profit de la Société de consommation. Celle-ci fait 4 % de rabais sur la taxe officielle; les anciens fournisseurs faisaient 6 1/4 %.

Est-ce là ce qu'on appelle faire des économies, ou bien est-ce que tout se fait par camaraderie, sous cette bienheureuse République ?

Je vous prie, Monsieur le Rédacteur de publier cette lettre; je vous garantis les faits que je vous rapporte.

Agrez, Monsieur, avec mes remerciements, etc.

Roubaix, 1^{er} mars 1873.

Nous apprenons que le cadavre de l'infortuné M. J. Quint a été retiré ce matin du nouveau canal, non loin du pont de la route de Tourcoing.

La Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières vient d'adresser la lettre suivante à MM. les députés :

Messieurs,

Au moment où le traité de commerce franco-belge va être soumis à votre ratification, nous soussignés, au nom des industriels de notre région, croyons utile d'appeler votre attention sur l'urgence d'une enquête destinée à éclairer le débat qui va s'ouvrir.

Vous ne voudrez pas renouveler le scandale du traité de 1860, alors que les représentants du travail français étaient systématiquement écartés des Conseils qu'ils discutent leurs intérêts.

Vous penserez qu'il est équitable de nous entendre avant de vous prononcer sur les tarifs qui vont être soumis à votre sanction.

Nous savons pouvoir compter sur votre sollicitude en cette circonstance, et nous attendons avec confiance le vote que vous émetrez.

Recevez, messieurs les députés, etc.

A. BÉGIN, Président.

Le général Faidherbe vient de publier une *Réponse à la relation du général Van Goben*, pour faire suite à son livre sur la *Campagne de l'armée du Nord*.

Le général Faidherbe établit de nouveau la bonne foi et la véracité des rapports des chefs de l'armée du Nord; ces mêmes chefs et leurs soldats peuvent continuer à croire qu'ils ont fait noblement leur devoir, et que leurs efforts ont été honorables et utiles à leur pays.

Le 8 décembre au 21 janvier, l'armée que le général prussien accuse d'avoir manqué de rapidité, a fait cent cinquante sept lieues. Cela constitue une grande mobilité, et il l'a fallu pour ne pas permettre à l'ennemi une de ces combinaisons qui, coupant la retraite de l'armée du Nord, aurait amené une catastrophe de plus.

Vingt jours après la bataille de Saint-Quentin, l'armée du Nord, rétablie dans les places fortes de Cambrai, Douai, Lille, Valenciennes, Arras, avait, pour la quatrième fois, comblé ses vides. Elle fournit, bientôt après à l'armée de Versailles d'excellents éléments, entre autres ces deux bataillons qui, cernés dans le jardin du Luxembourg avec une section d'artillerie, du 18 au 23 mars, s'ouvrirent un passage à travers les insurgés en emmenant armes, canons et bagages, et regagnèrent, en arrivant à Versailles, les félicitations du Président de la République et de l'Assemblée.

On lit dans l'*Echo de la Frontière* :

La population des bassins houillers de la Belgique et principalement de celui de Charleroi, est composée d'ouvriers qui, l'hiver descendant dans les mines et l'été vont faire des briques à l'étranger, ou servent comme terrassiers. Il paraît que le nombre d'individus embauchés pour 1873, à destination de l'Allemagne et de la France, ne s'élève pas à moins de 35,000.

Cette émigration considérable, qui ne s'est pas encore produite sur une échelle aussi importante et dont partie deviendra définitive, éveille des inquiétudes et fait redouter que la production des charbonnages belges ne se ressente du départ d'un aussi grand nombre de bras. Espérons qu'une partie de ceux-ci restera en France et verra accroître l'extraction de nos Bassins.

Etat-Civil de Roubaix

NAISSANCE DU 1^{er} MARS. — Alfred Vanovermebecq, rue du Chemin de fer. — Hortense Hennebry, rue 3 Ponts. — Céline Corde, rue de Mouvaux. — Joseph Delplanque, rue d'Arcole. — Clémence Desprez, au Pile. — Mathilde Mahieu, rue d'Henri. — Clémence Frady, rue d'Archimède. — Catherine Giselair, rue de la Ginguette. — Céline Lepers, rue de l'Époule. — Henri Gadenne, rue St-Laurent. — Marie Dhedeene, rue des Aris. — Coralie Glorieux, rue St-Vincent-de-Paul. — Céline Wolfs, rue St-Honoré.

DÉCÈS DU 1^{er} MARS. — Carbonel, présenté sans vie au Fontenoy. Marie Deneubourg, 12 jours, Potellerie. — Charles Becquart, 65 ans, cafetier, rue du Chemin de fer.

Cours public de chimie

Lundi 3 mars, à huit heures du soir.

Acide phosphorique anhydre; acides phosphoriques hydratés; phosphors d'hydrogène; arsenic; acide arsénieux; empoisonnements et contre-poisons; bore et acide borique; silicium et acide silicique.

Cours de physique

Mercredi 3 mars, à huit heures du soir.

Transformations qu'a subies la machine à vapeur jusqu'aux systèmes actuellement employés; classification des machines à vapeur; mécanisme de la machine à vapeur.

CONVOI FUNÈBRE

Les personnes oubliées, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur CHARLES BECQUART, décédé à Roubaix, le 1^{er} mars 1873, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le lundi 3 mars, à 9 h. 1/2, en l'église Notre-Dame.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Latérale, à l'Isly.

MOIS DE SAINT-JOSEPH

Composé de trois neuvaines et un triduum POUR TOUS LES JOURS

DU MOIS DE MARS

Par le R. P. AL. LEFEBVRE

De la Compagnie de Jésus

Librairie ALFRED REBOUX, rue Nain, 1.

Faits Divers

On mande de Cadix, 27 février.

Une rencontre a eu lieu le 18 février, entre le navire espagnol *Très Marias* et le navire français *Gilaos*, venant de la Réunion. Le premier a sombré; 92 passagers ont été noyés.

D'un vase qui a nom Gambetta. — Le Gènois Gambetta, devenu citoyen de Calors et Français n'est pas l'épicière vulgaire dont on a parlé. Avant de passer père de dictateur, il était célèbre, non-seulement, à Calors, mais dans tout le Lot et dans les départements limitrophes; il avait même doté sa langue d'adoption d'un vocabulaire nouveau, qui, pour ne s'être pas généralisé, n'en jouit pas moins de la faveur publique de Montignac à Lévigac et d'Antagnac à Figeac.

Voici l'histoire, que la modestie bien connue du moderne Coclès n'a pas sans doute permis à la République française de publier avant nous.

M. Gambetta, comme son fils qui était à la fois ministre de la guerre et ministre de l'intérieur, était tout ensemble marchand de farines et épicier. Comme son fils encore, il était ouvrier. Calors ne suffisait point à son ambition, et il promenait sa marchandise dans les contrées où résone, non plus le si de sa langue maternelle, mais le pur gac allié au Languedoc. Il était connu à 50 lieues de Calors, dans tous les sens. On disait : Gambetta vient jeudi; faisons la liste des pots cassés. Il a ruiné dix marchands de farine, pauvres hères. Faience et Gambetta, c'était tout un pour quatre départements au moins. Certain vase, que la délinquance française répugne à désigner d'un nom qui en indique l'usage, a même pris dans ces régions celui du maître présomptif de nos destinées, et s'appelle un Gambetta.

Aujourd'hui le père Gambetta s'est retiré des affaires, et vit des 2,500 francs de rente qu'il a péniblement amassés de foire en foire. Son fils y joint quelques douceurs.

Mais de Montignac à Lévigac et de Figeac à Antagnac, on dit toujours : les Gambettas sont chers cette année !

Ce nom-là ne devait point périr.

Maîtres allemands de langue française.

On sait combien les Allemands font sonner haut leur connaissance des langues étrangères, de quels *quolibets* ils nous accablent quand ils trouvent dans nos journaux un mot allemand estropié. On ne trouvera pas mauvais, par suite, que nous donnions à notre tour un échantillon de la façon dont ils écrivent le français. Dans la *Fantaisie parisienne*, M. Delphin Balleyguier a extrait du *Catalogue de la Pinacothèque de Munich* les réjouissantes citations que voici :

147. — Une femme est assise à côté d'un âne, qui brait, à terre, allaitant son enfant.

180. — Des chevreaux sont persécutés par des chiens.

202. — Deux chiens se chamaillent d'une tête de veau.

203. — Grand tableau de cuisine. Dans la figure du marmiton on veut reconnaître le pinceau de Rubens.

432. — Sainte Marie, assise sous un pomier, embrasse le garçon Jésus.

433. — Rinald, dans la forêt enchantée, va couper l'arbre géant ensorcelé, lequel *Ar-mide* et ses nymphes sortent du sein des troncs fendus, cherchent à protéger.

470. — La vanité sous la forme d'une belle femme aux formes luxurieuses, s'appuyant avec la main gauche, qui tient une chandelle s'éteignant, sur un miroir rond, dans lequel on voit se réfléchir, avec des bijoux et des monnaies d'or, une vieille femme à la quenouille.

547. — (Ceci est du Raphaël.) Sainte Marie, la tête couverte d'un fichu rouge, brodé d'or, embrasse avec la main droite l'Enfant Jésus assis sur ses genoux, tandis qu'elle pose sa main gauche sur le chignon du petit saint Jean.

591. — La Vierge est assise, au soir, devant un bâtiment; à ses genoux le garçon Jésus qui, saisit avec la main droite la tisière poitrinale de sa robe.

634. — Saint Luc dessinant la sainte Vierge qui assise d'un côté, un potique ouvert sous un baldaquin superbe, tend la poitrine à l'Enfant, enfoncée dans son aspect.

1149. — ... Saint Jérôme dans une chemise blanche...

1153. — ... Saint Augustin en habit noir...

1254. — CARRACCI, ANNIBALE. Portrait de l'artiste; caractère bouffon.

1414. — Portrait en pied d'une femme de grandeur naturelle, à cheveux blonds, étu en satin blanc qui est garni de rubans rouges. Elle tend les mains pour en prendre des roses, gré un mauro-garçon lui présente.